



ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE

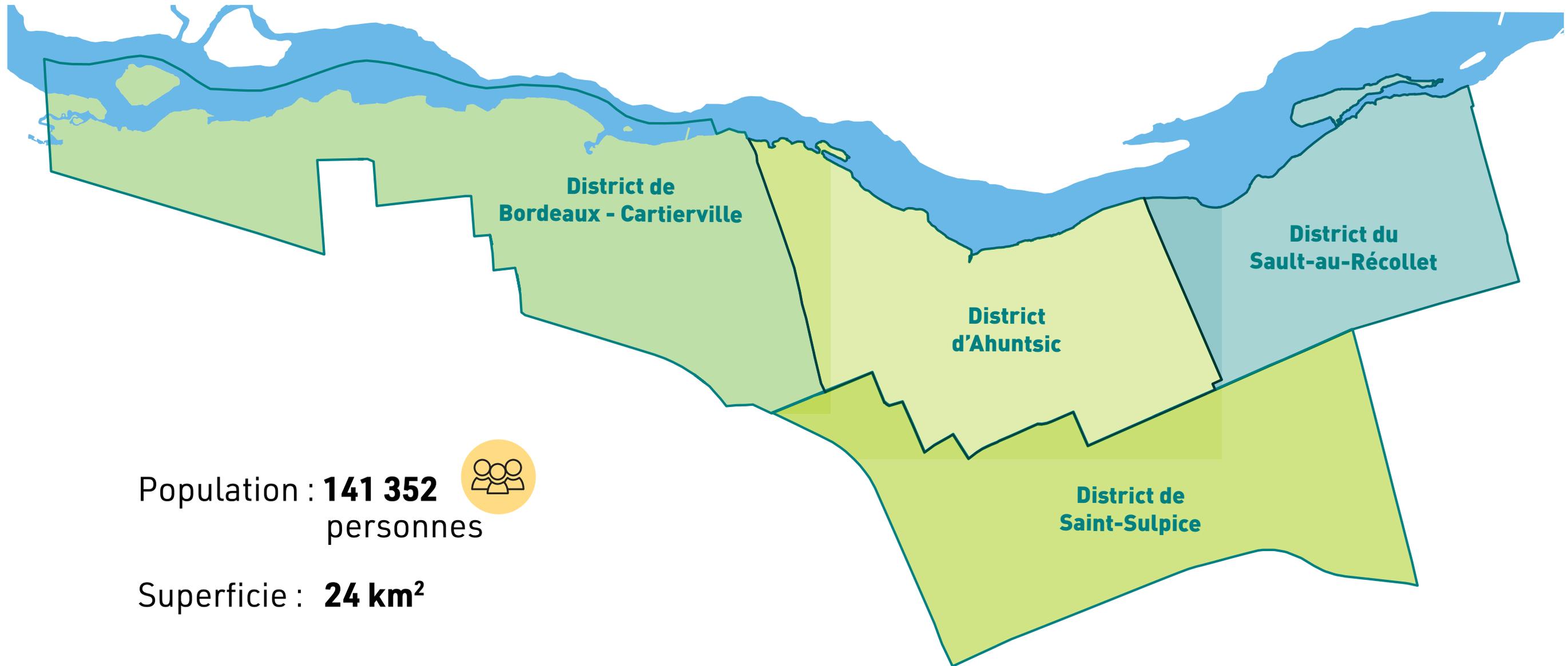
PRÉSENTATION BUDGÉTAIRE 2022



- Les articles 474.2 L.c.v (Loi des cités et villes) et 956 C.m (Code municipal) prévoient l'obligation pour le Conseil de tenir, au cours de la période de l'adoption de son budget annuel, une séance pendant laquelle les délibérations du Conseil et la période de questions doivent porter exclusivement sur le budget de fonctionnement ou le programme décennal d'immobilisations (PDI).
- Il s'agit en fait d'une séance extraordinaire consacrée au budget de la municipalité.



- Adoption des budgets (budget de fonctionnement et Programme décennal d'immobilisations) de l'arrondissement par le conseil d'arrondissement
- Dépôt des budgets d'arrondissement au comité exécutif de la Ville de Montréal
- Adoption du budget de la Ville de Montréal par le conseil municipal de la Ville de Montréal
- Adoption du budget de l'agglomération par le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal



Population : **141 352** 
personnes

Superficie : **24 km²**

Infrastructures :

326 km de rues locales et artérielles

482 km de trottoirs

357 km de conduites d'égout

340 km de conduites d'aqueduc

77 parcs

79 installations (parc immobilier)

8 jardins communautaires

10 jeux d'eau

6 pataugeoires

2 arénas

19 patinoires extérieures plus la patinoire Bleu Blanc Bouge

3 bibliothèques

1 maison de la culture

3 piscines



Variation de la population
2011/2016 : **+ 5,8 %**

Population 2016 : **134 245**

Hommes : **48 %**

Femmes : **52 %**

	Hommes	Femmes	Total	%
100 ans et plus	5	75	80	0,1 %
80 à 99 ans	3 005	6 115	9 120	6,8 %
70 à 79 ans	3 925	5 785	9 710	7,2 %
60 à 69 ans	6 405	7 555	13 960	10,4 %
50 à 59 ans	8 840	8 680	17 520	13,1 %
40 à 49 ans	9 560	8 645	18 205	13,6 %
30 à 39 ans	9 885	10 040	19 925	14,8 %
20 à 29 ans	7 955	8 575	16 530	12,3 %
10 à 19 ans	6 330	6 375	12 705	9,5 %
0 à 9 ans	8 485	7 975	16 460	12,3 %



Source : Statistique Canada, recensement 2016

Logements

Propriétaires : 39 %

Locataires : 61 %

Ménages

1 personne 41,2 %

2 personnes 27,1 %

3 personnes 13,3 %

4 personnes 11,8 %

5 personnes et + 6,5 %

BUDGET DE FONCTIONNEMENT
EXERCICE FINANCIER 2022

Le budget de fonctionnement présente la manière dont l'arrondissement équilibre ses revenus et ses dépenses afin de financer les services qu'il offre à sa population.

À titre d'exemple, les dépenses (de rémunération, d'achat de biens et services, de contributions financières) relatives aux opérations de déneigement, de collecte de déchets, d'entretien des rues, des parcs, des espaces verts, ainsi que les services rendus dans nos bibliothèques, Maison de la culture et installations sportives font partie du budget de fonctionnement.





- Budget équilibré de **60 333,1 \$**, soit une hausse de **1,03 %** par rapport au budget de l'année 2021
- Indexation des transferts centraux de **1 %**
- Un taux de taxation de **0,0438 \$** du **100 \$** d'évaluation pour la taxe relative aux services

En lien avec le Plan stratégique 2018-2021 de l'arrondissement, l'offre de services à la population sera améliorée, entre autres par :

- le suivi et la gestion des impacts de la COVID-19 avec les organismes communautaires, les acteurs économiques et les partenaires publics;
- la mise en œuvre du Plan d'action intégré en diversité et en inclusion sociale 2021-2026;
- la continuation de la mise en œuvre du Plan propre de l'arrondissement;



- la poursuite de l'amélioration du réseau cyclable, de l'installation de mesures de sécurisation aux abords des écoles et des mesures d'apaisement de la circulation dans tous les quartiers;
- le réaménagement du parc Ahuntsic : nouveau planchodrome « skate-park » et finalisation des travaux de réaménagement de l'étang;
- le réaménagement du parc des Hirondelles (secteur Fleury);
- le réaménagement du parc et des aires de jeux des parcs Avila-Vidal et Zotique-Racicot;
- et la mise en œuvre des projets sélectionnés au cours de la 1^{ère} et de la 2^e édition du budget participatif.

Description

Démarrage du centre culturel et
communautaire de Cartierville (4C) 342 000,00 \$

TOTAL 342 000,00 \$

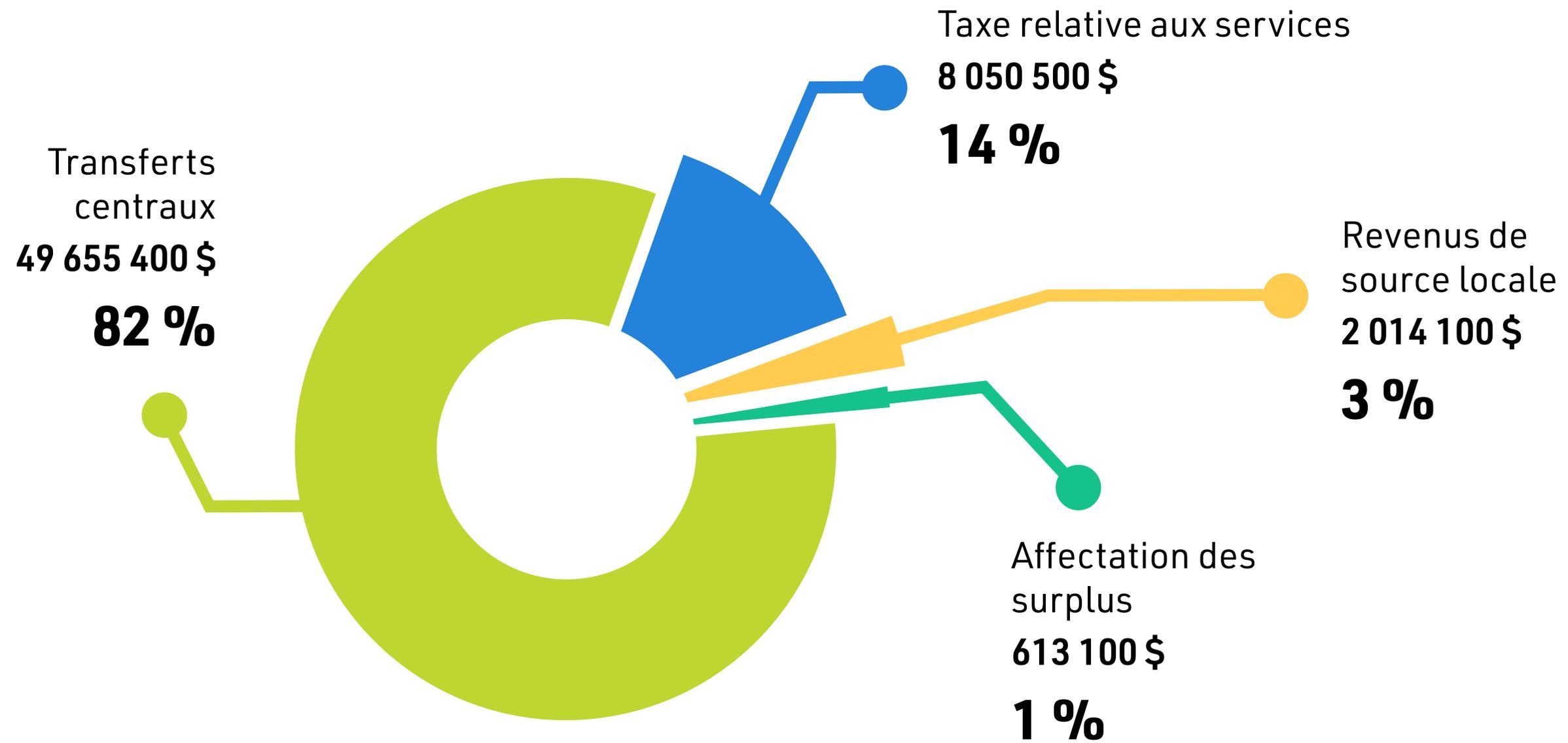


Enveloppe budgétaire (en milliers de dollars)

	2020	2021	2022	Écart 2022/2021
1 Transfert de la ville centre	47 816,5 \$	48 932,9 \$	49 655,4 \$	722,5 \$
2 Taxe relative aux services	7 392,6 \$	7 677,1 \$	8 050,5 \$	373,4 \$
3 Revenus sources locales	2 014,1 \$	2 014,1 \$	2 014,1 \$	0,0 \$
4 Affectation de surplus			613,1 \$	613,1 \$
Budget	57 223,2 \$	58 624,1 \$	60 333,1 \$	1 709,0 \$

Définition

- 1** Représente une partie des revenus perçus par la ville centre redistribués aux arrondissements afin d'assurer les services de proximité.
- 2** Espace fiscal qui appartient à l'arrondissement et qui est perçu via le compte de taxes.
- 3** Revenus provenant des divers services tarifés offerts par l'arrondissement (par exemple la location d'installations sportives ou communautaires, l'occupation du domaine public, la réfection d'entrées charretières, permis de construction, etc.).
- 4** Somme issue d'une réserve financière, d'un fonds réservé ou d'un surplus de l'arrondissement.



1 Identification

Le **numéro de compte** est associé à une propriété. Lors d'un changement de propriétaire, la Ville de Montréal n'émet pas de nouveau compte de taxes foncières.

Le **numéro de référence** est nécessaire pour effectuer votre paiement par Internet.

Le **code d'accès** est requis pour consulter le solde de votre compte en ligne sur montreal.ca.

2 Valeur imposable

Pour atténuer les effets de l'entrée en vigueur du rôle d'évaluation foncière 2020-2022, la Ville a adopté différentes mesures, dont l'étalement de la variation des valeurs.

L'étalement consiste à répartir la variation de valeur entre le rôle actuel et le rôle précédent sur trois ans.

Exemple d'étalement de variation de valeur

Valeur au rôle précédent: 413 000\$ } Variation totale: 62 000\$
 Valeur au rôle 2020-2021-2022: 475 000\$ } Variation annuelle: 20 667\$

Valeur imposable en 2020	Valeur imposable en 2021	Valeur imposable en 2022
413 000\$	433 667\$	454 333\$
+ 20 667\$	+ 20 666\$	+ 20 667\$
433 667\$	454 333\$	475 000\$

La valeur imposable ajustée sur laquelle sont calculées vos taxes représente donc la valeur de votre propriété combinée à la mesure d'étalement.

Votre compte de taxes 2021

Montréal  **Compte de taxes municipales 2021**

1	Numéro de compte	Numéro de référence	Code d'accès	2	3	4
	XXXXXX- XX	XXXXXXXX-21-01-00	XXXXX	Période d'imposition Jour Mois Année au Jour Mois Année 01 01 2021 au 31 12 2021	Date de facturation Jour Mois Année 23 02 2021	
Débiteur(s) du compte JEAN UNTEL			Emplacement de la propriété 123, RUE DU CROISSANT Arrondissement : ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL			
<input type="checkbox"/> Le présent compte s'adresse à la fois aux (débiteur(s) identifié(s) ci-dessus et aux autres codétenteurs également inscrits comme propriétaires au rôle d'évaluation foncière.			Valeur(s) imposable(s) au 31 décembre 2019	Valeur(s) imposable(s) ajustée(s) de 2021	Valeur(s) imp. inscrite(s) au rôle 2020-2022	
Désignation cadastrale XXXXXXXX			413 000	454 333	475 000	
Catégories d'immeubles Résiduelle <input type="checkbox"/> Terrains vagues desservis <input type="checkbox"/> Imme. 6 logements ou plus <input checked="" type="checkbox"/> Imme. non résidentiels <input type="checkbox"/>						
3 Détail du compte (Consulter l'annexe jointe au compte)			Base d'imposition	Taux	Montant	
VILLE DE MONTRÉAL TAXE GÉNÉRALE -- TAUX DE BASE TAXE CONTRIBUTION À L'ARTM TAXE SPÉCIALE RELATIVE AU SERVICE DE L'EAU TAXE SPÉCIALE RELATIVE AU SERVICE DE LA VOIRIE			454 333 454 333 454 333 454 333	0,6117 /100\$ 0,0023 /100\$ 0,0998 /100\$ 0,0033 /100\$	2 779,15 10,45 453,42 14,99	
ARRONDISSEMENT TAXE RELATIVE AUX SERVICES (RÉGL. XXX XXX) TAXE RELATIVE AUX INVESTISSEMENTS			454 333 454 333	0,0436 /100\$ 0,0427 /100\$	198,09 194,00	
Date(s) limite(s) versement(s)			Jour Mois Année Montant 1 ^{er} : 01 06 2021 1 825,05	Jour Mois Année Montant 2 ^e : 01 09 2021 1 825,05	Total du compte 3 650,10	

Tout versement fait après la date limite entraîne des frais calculés de jour en jour aux taux mensuels suivants : intérêts = 0,75 % ; pénalité = 0,41 %.
 Toute contestation d'une inscription au rôle d'évaluation foncière ne vous libère pas de l'obligation d'acquitter ce compte.



3 Vos taxes

Votre compte de taxes contient :

- la taxe foncière générale qui finance les dépenses de la Ville;
- une partie de la contribution versée à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM);
- les taxes à des fins spécifiques consacrées au financement de l'eau et de la voirie;
- les taxes imposées par les arrondissements.

Des particularités s'appliquent pour les immeubles non résidentiels incluant les immeubles mixtes. Des renseignements sont disponibles sur montreal.ca

4 Variation de votre compte de taxes

Pour l'année 2021, le conseil municipal a choisi de geler les charges fiscales sous son contrôle afin de limiter le fardeau fiscal de l'ensemble des propriétaires.

Toutefois, votre compte de taxes peut augmenter ou diminuer dans des proportions différentes. Par exemple, il peut varier en raison de l'évolution de la valeur foncière de votre propriété par rapport à l'évolution de la valeur des autres propriétés situées sur le territoire de la Ville de Montréal. Les décisions prises par votre arrondissement peuvent aussi influencer votre compte.

La Ville dans votre quotidien

Chaque jour, la Ville de Montréal vous accompagne en vous offrant des services de proximité :

- Eau
- Dénéigement
- Sécurité publique
- Réseau urbain
- Transport en commun
- Collectes sélectives et de déchets
- Loisirs et culture

Restez informés sur ce qui se passe en Ville :

 @mtlville
 @MTL_Ville

ESTIMÉ DE LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES D'UN CONDOMINIUM DE VALEUR MOYENNE

Valeur moyenne – CONDO au rôle d'évaluation 2017-2018-2019 :	247 300 \$
Valeur moyenne – CONDO au rôle d'évaluation 2020-2021-2022 :	262 300 \$
Hausse de la valeur foncière	15 000 \$

Étalement sur 3 ans **5 000 \$**

Valeur imposable ajustée 2020 (247 300 \$ + 5 000 \$)	252 300 \$
Valeur imposable ajustée 2021 (252 300 \$ + 5 000 \$)	257 300 \$
Valeur imposable ajustée 2022 (257 300 \$ + 5 000 \$)	262 300 \$

Imposition 2021

Valeur imposable 2021	257 300 \$
Taux de taxe relative aux services 2021	0,0436/100 \$ d'évaluation
Montant de la taxe relative aux services 2021	112,18 \$

Imposition 2022

Valeur imposable 2022	262 300 \$
Taux de taxe relative aux services 2022	0,0438/100 \$ d'évaluation
Montant de la taxe relative aux services 2022	114,89 \$

Augmentation **2,71 \$**

ESTIMÉ DE LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES D'UNE PROPRIÉTÉ UNIFAMILIALE DE VALEUR MOYENNE

Valeur moyenne – unifamiliale au rôle d'évaluation 2017-2018-2019 :	513 100 \$
Valeur moyenne – unifamiliale au rôle d'évaluation 2020-2021-2022 :	588 100 \$
Hausse de la valeur foncière	75 000 \$

Étalement sur 3 ans **25 000 \$**

Valeur imposable ajustée 2020 (513 100 \$ + 25 000 \$)	538 100 \$
Valeur imposable ajustée 2021 (538 100 \$ + 25 000 \$)	563 100 \$
Valeur imposable ajustée 2022 (563 100 \$ + 25 000 \$)	588 100 \$

Imposition 2021

Valeur imposable 2021	563 100 \$
Taux de taxe relative aux services 2021	0,0436/100 \$ d'évaluation
Montant de la taxe relative aux services 2021	245,51 \$

Imposition 2022

Valeur imposable 2022	588 100 \$
Taux de taxe relative aux services 2022	0,0438/100 \$ d'évaluation
Montant de la taxe relative aux services 2022	257,59 \$

Augmentation **12,08 \$**

REVENUS PAR ACTIVITÉ SELON LES CATÉGORIES DU MAMH

(en milliers de dollars)

	Réel 2020 comparatif	Budget 2021 comparatif	2022	Variation 2022 vs 2021
Administration générale				
Application de la loi	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$
Greffe	6,8 \$	18,0 \$	18,0 \$	0,0 \$
Autres	115,4 \$	61,2 \$	61,2 \$	0,0 \$
Sous-total	122,2 \$	79,2 \$	79,2 \$	0,0 \$
Sécurité publique				
	0,0 \$	20,1 \$	20,1 \$	0,0 \$
Transport				
Voirie municipale	138,7 \$	261,0 \$	261,0 \$	0,0 \$
Circulation et stationnement	181,6 \$	160,1 \$	160,1 \$	0,0 \$
Autres	318,9 \$	98,5 \$	106,5 \$	8,0 \$
Sous-total	639,2 \$	519,6 \$	527,6 \$	8,0 \$
Hygiène du milieu				
Réseau distribution de l'eau potable	6,2 \$	49,0 \$	49,0 \$	0,0 \$
Réseau d'égouts	5,1 \$	24,2 \$	24,2 \$	0,0 \$
Sous-total	11,3 \$	73,2 \$	73,2 \$	0,0 \$

REVENUS PAR ACTIVITÉ SELON LES CATÉGORIES DU MAMH (SUITE)

(en milliers de dollars)

	Réal 2020 comparatif	Budget		Variation 2022 vs 2021
		2021 comparatif	2022	
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	737,2 \$	937,0 \$	977,0 \$	40,0 \$
Industries et commerces	28,4 \$	8,2 \$	8,2 \$	0,0 \$
Sous-total	765,6 \$	945,2 \$	985,2 \$	40,0 \$
Loisirs et culture				
Patinoires intérieures et extérieures	100,9 \$	170,4 \$	170,4 \$	0,0 \$
Parcs et terrains de jeux	80,0 \$	48,4 \$	68,4 \$	20,0 \$
Activités récréatives et culturelles	37,9 \$	1,0 \$	1,0 \$	0,0 \$
Bibliothèques	25,0 \$	89,2 \$	21,2 \$	-68,0 \$
Centres communautaires - activités culturelles	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$
Sous-total	243,8 \$	309,0 \$	261,0 \$	-48,0 \$
Autres activités - revenus	61,2 \$	67,8 \$	67,8 \$	0,0 \$
Total	1 843,3 \$	2 014,1 \$	2 014,1 \$	0,0 \$

Cadre financier – Dépenses supplémentaires à prévoir

Indexation des dépenses de rémunération	1 345 000 \$
Autres indexations (indexation 254 000 \$ moins rationalisation des dépenses 232 000 \$)	22 000 \$
Consolidation de l'offre de services (voir page 13)	342 000 \$

TOTAL DÉPENSES À PRÉVOIR

1 709 000 \$

Mode de financement des dépenses supplémentaires

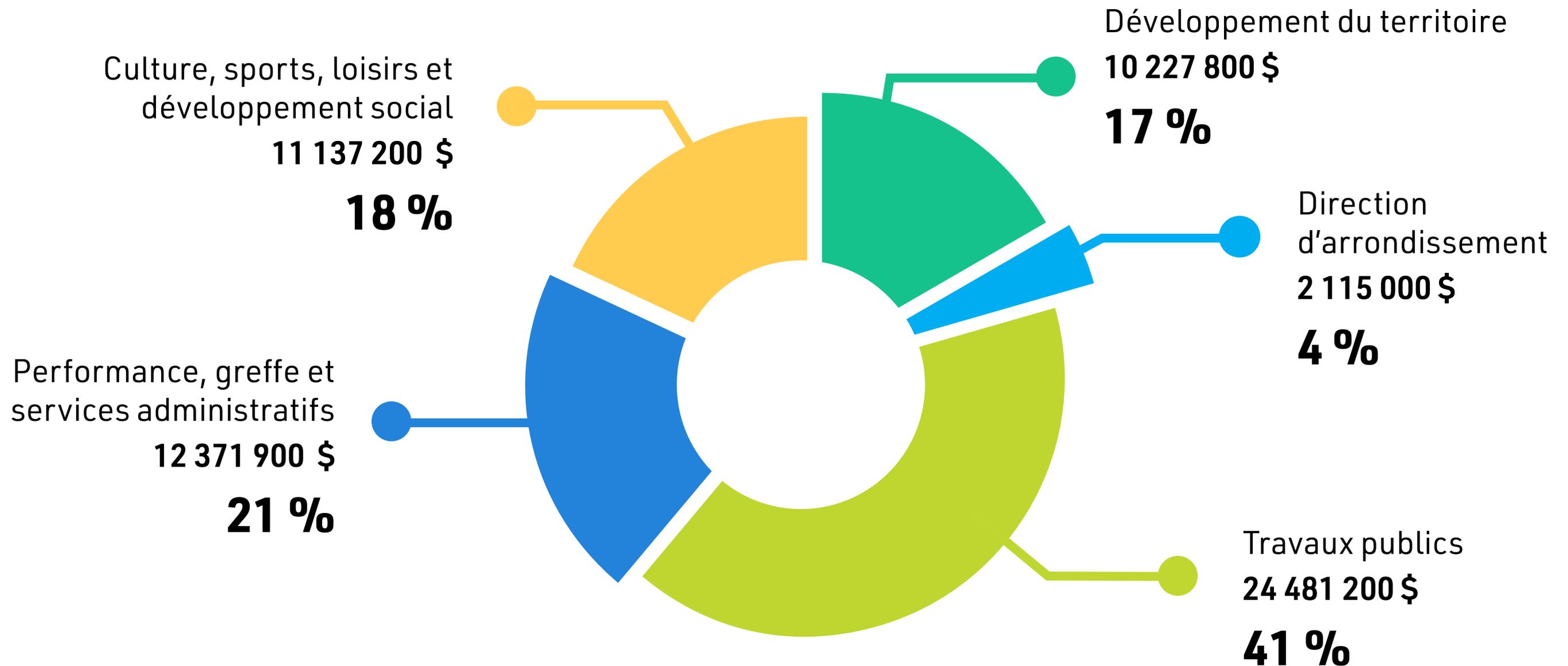
Augmentation des transferts centraux	722 500 \$
Revenus supplémentaires - taxe relative aux services	373 400 \$
Réserve immobilière	342 000 \$
Réserve d'arrondissement	271 100 \$

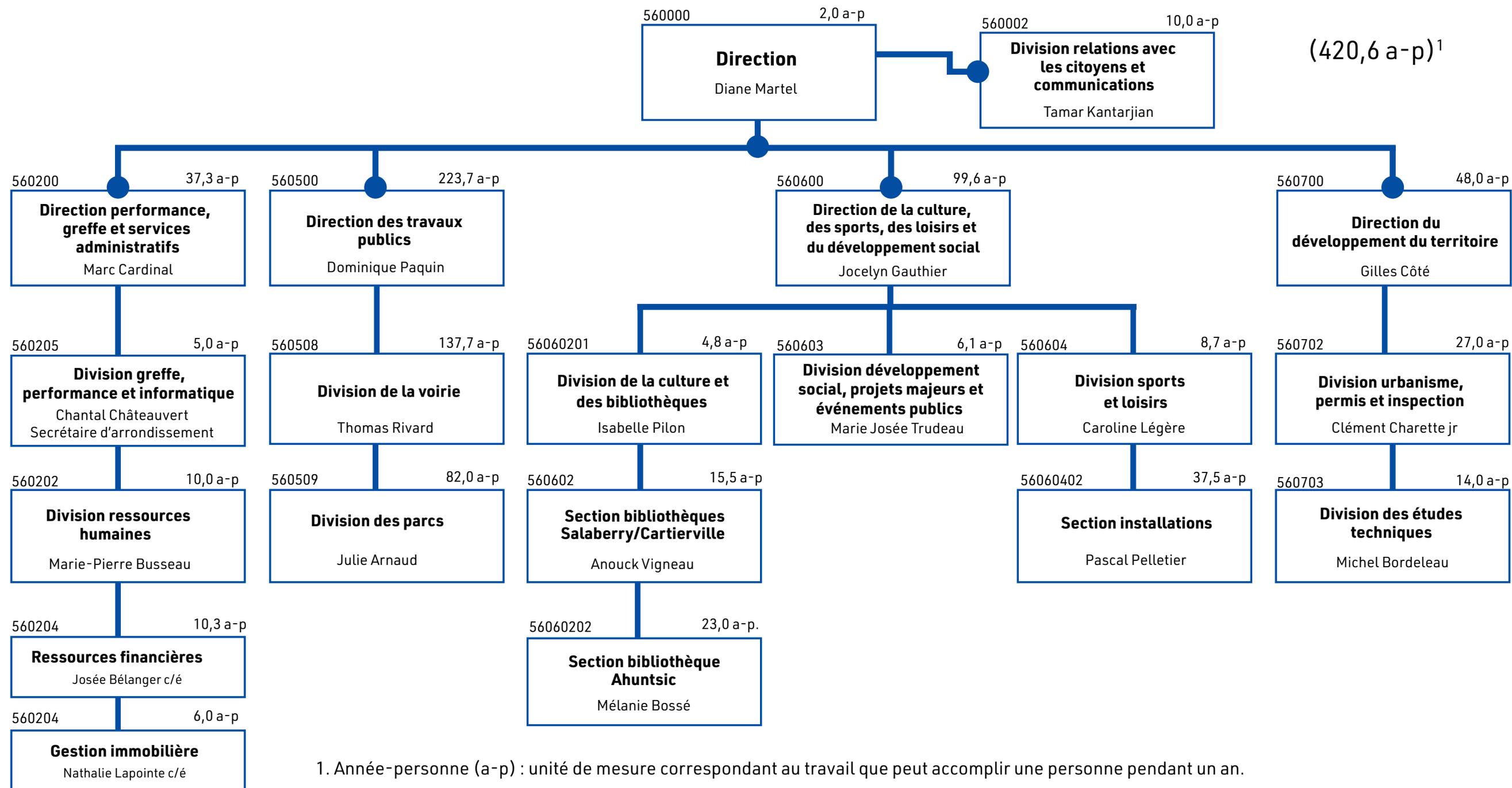
TOTAL FINANCEMENT

1 709 000 \$

Répartition du budget par direction	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022
Directions			
Travaux publics	23 703,4 \$ 41 %	23 876,4 \$ 41 %	24 481,2 \$ 41 %
Performance, greffe et services administratifs	11 492,5 \$ 20 %	11 715,2 \$ 20 %	12 371,9 \$ 21 %
Culture, sports, loisirs et développement social	10 712,6 \$ 19 %	10 895,0 \$ 19 %	11 137,2 \$ 18 %
Développement du territoire et des études techniques	8 620,4 \$ 15 %	9 280,00 \$ 15 %	10 227,80 \$ 17 %
Direction de l'arrondissement	2 694,3 \$ 5 %	2 857,5 \$ 5 %	2 115,0 \$ 4 %
Total	57 223,2 \$ 100 %	58 624,1 \$ 100 %	60 333,1 \$ 100 %

BUDGET DES DÉPENSES 2022 PAR DIRECTION





1. Année-personne (a-p) : unité de mesure correspondant au travail que peut accomplir une personne pendant un an.

Effectifs par direction

Directions	2020	2021	2022	Variation 2022/2021 a-p
Travaux publics	229,3	223,7	223,7	0,0
Culture, sports, loisirs et développement social	99,6	99,6	99,6	0,0
Développement du territoire	44,0	46,0	48,0	2,0
Performance, greffe et services administratifs	34,3	37,3	37,3	0,0
Direction de l'arrondissement	14,0	14,0	12,0	(2,0)
Total a-p	421,2	420,6	420,6	0,0

Transfert de 2 employés affectés au développement durable à la Direction de l'arrondissement vers la Direction du développement du territoire

DÉPENSES PAR ACTIVITÉ SELON LES CATÉGORIES DU MAMH

(en milliers de dollars)

	Réel	Budget		Variation
	2020	2021	2022	2022 vs 2021
Administration générale				
Soutien aux instances politiques	477,7 \$	499,3 \$	521,2 \$	21,9 \$
Gestion financière et administrative	4 098,7 \$	4 512,8 \$	4 690,1 \$	177,3 \$
Greffe	715,0 \$	771,0 \$	617,0 \$	-154,0 \$
Gestion du personnel	1 138,7 \$	1 448,7 \$	1 496,8 \$	48,1 \$
Relations avec les citoyens	1 344,5 \$	1 418,5 \$	1 498,4 \$	79,9 \$
Autres	2,4 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$
Sous-total	7 777,0 \$	8 650,3 \$ 14,8 %	8 823,5 \$ 14,6 %	173,2 \$
Sécurité publique	208,3 \$	389,7 \$	400,5 \$	10,8 \$
Sous-total	208,3 \$	389,7 \$ 0,7 %	400,5 \$ 0,7 %	10,8 \$
Transport				
Enlèvement de la neige	4 701,7 \$	4 756,2 \$	4 895,3 \$	139,1 \$
Voirie municipale	4 883,1 \$	4 861,9 \$	5 074,0 \$	212,1 \$
Éclairage des rues	1 770,1 \$	1 901,1 \$	1 832,1 \$	-69,0 \$
Circulation et stationnement	2 212,7 \$	2 249,0 \$	2 338,0 \$	89,0 \$
Sous-total	13 567,6 \$	13 768,2 \$ 23,5 %	14 139,4 \$ 23,4 %	371,2 \$
Hygiène du milieu				
Collecte déchets et matières recyclables	5 257,1 \$	4 150,4 \$	4 151,0 \$	0,6 \$
Réseau distribution de l'eau potable	2 698,3 \$	3 111,3 \$	3 068,0 \$	-43,3 \$
Réseau d'égouts	737,3 \$	809,4 \$	824,3 \$	14,9 \$
Sous-total	8 692,7 \$	8 071,1 \$ 13,8 %	8 043,3 \$ 13,3 %	-27,8 \$

DÉPENSES PAR ACTIVITÉ SELON LES CATÉGORIES DU MAMH (SUITE)

(en milliers de dollars)

	Réel	Budget		Variation
	2020	2021	2022	2022 vs 2021
Santé et bien-être	245,4 \$	401,7 \$	380,9 \$	-20,8 \$
Sous-total	245,4 \$	401,7 \$ 0,7 %	380,9 \$ 0,6 %	-20,8 \$
Aménagement urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	3 074,6 \$	3 068,2 \$	3 118,1 \$	49,9 \$
Industries et commerces	820,7 \$	563,9 \$	572,9 \$	9,0 \$
Tourisme	22,3 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$
Sous-total	3 917,6 \$	3 632,1 \$ 6,2 %	3 691,0 \$ 6,1 %	58,9 \$
Loisirs et culture				
Parcs et terrains de jeux	10 466,1 \$	9 204,8 \$	9 546,7 \$	341,9 \$
Activités récréatives et culturelles	6 372,7 \$	6 820,5 \$	7 417,2 \$	596,7 \$
Bibliothèques	4 015,5 \$	4 236,2 \$	4 385,3 \$	149,1 \$
Piscines intérieures et extérieures	1 571,1 \$	1 715,0 \$	1 731,3 \$	16,3 \$
Patinoires intérieures et extérieures	1 541,6 \$	1 734,5 \$	1 774,0 \$	39,5 \$
Autres	0,0 \$			0,0 \$
Sous-total	23 967,0 \$	23 711,0 \$ 40,4 %	24 854,5 \$ 41,2 %	1 143,5 \$
Total des dépenses	58 375,6 \$	58 624,1 \$ 100 %	60 333,1 \$ 100 %	1 709,0 \$

ÉTAT DES RÉSERVES FINANCIÈRES DE L'ARRONDISSEMENT

	31/12/2019	31/12/2020	25/11/2021
Développement	4 733 827 \$	2 531 673 \$	2 084 990 \$
Déneigement	895 000 \$	1 695 000 \$	2 378 100 \$
Immobilière	4 462 030 \$	5 962 030 \$	4 445 524 \$
SST	975 829 \$	975 829 \$	950 829 \$
Imprévus	851 040 \$	658 240 \$	879 362 \$
TOTAL	11 917 726 \$	11 822 772 \$	10 738 805 \$

Solde des réserves au 31/12/2020 :	11 822 772 \$
Plus : Surplus de gestion 2020 :	5 027 700 \$
Retour budget non utilisé 2020 :	666 722 \$
TOTAL	17 517 194 \$

Moins : Projets approuvés depuis le 1^{er} janvier 2021 :

		Résolution
Budget participatif 2021	300 000,00 \$	CA20 090367
Organisation marchés publics 2021	63 030,00 \$	CA20 090130
Centre culturel et communautaire de Cartierville (4C)	2 291 643,00 \$	CA21 090017
Politique de l'enfant	37 711,00 \$	CA20 090374
Surveillant de chantier (4C)	63 645,00 \$	CA21 090039
Projet « Un arbre abattu, un arbre planté » - 2021	894 930,00 \$	CA18 090290
Redéveloppement du site Louvain Est	75 000,00 \$	CA20 090358
Espace éphémère Louvain	41 500,00 \$	CA21 090046

UTILISATION DES RÉSERVES FINANCIÈRES (SUITE)

		Résolution
Plan d'action propreté 2019-2021	157 910,00 \$	CA21 090053
Campagne de communication liée au centre culturel et communautaire de Cartierville	65 093,00 \$	CA21 090054
Plan de contrôle des nuisances des bernaches (sur deux ans)	73 833,00 \$	CA21 090084
Campagne de socio financement achat local	20 000,00 \$	CA21 090098
Activités diverses liées à la santé sécurité au travail	25 000,00 \$	CA20 090373
La ferme de rue Montréal	15 000,00 \$	CA21 090155
Au courant de l'agriculture 2021	14 994,00 \$	CA21 090154
Soutien aux initiatives de développement économique (SIDE)	30 000,00 \$	CA21 090192
Opérations liées au verdissement des banquettes et des saillies de trottoir	344 475,00 \$	CA21 090199
Campus Fabcity	15 000,00 \$	CA21 090191
Dos d'âne (119 allongés sur rue et 33 bosses sur ruelles)	730 268,00 \$	CA21 090187
Panneaux d'arrêt	81 689,00 \$	CA21 090189

UTILISATION DES RÉSERVES FINANCIÈRES (SUITE)

		Résolution
Ruelles vertes	273 940,00 \$	CA21 090190
Contribution pour murales artistiques	10 000,00 \$	CA21 090230
Restauration ouvrage de maçonnerie	99 410,00 \$	CA21 090225
Programme particulier d'urbanisme pour l'aire TOD	20 000,00 \$	CA21 090243
Plan de développement économique	50 000,00 \$	CA 21 090238
Soutien aux initiatives de développement économique (SIDE)	50 000,00 \$	CA21 090234
Couches lavables	2 000,00 \$	CA21 009273
Centre culturel et communautaire de Cartierville - Mobilier et incidences (1218149002)	319 218 \$	
Équilibre Budget 2022 (1214040008)	613 100 \$	
	6 793 389 \$	
Solde des réserves financières au 25 novembre 2021	10 738 805 \$	

**PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS
2022 -2031**



Planification des investissements que l'arrondissement prévoit réaliser au cours des dix prochaines années. Cette planification peut être révisée chaque année afin de considérer les nouvelles priorités.

Les dépenses effectuées dans le cadre du PDI peuvent être financées par différentes sources, comme :

- des emprunts;
- des programmes de la ville centre;
- des subventions;
- des réserves financières de l'arrondissement;
- une taxation locale.



Enveloppe décennale de **71 130 000 \$** répartie également pour les années 2022 à 2031, soit **7 113 000 \$** par année.

Investissements répartis sur 10 ans dans les programmes suivants :

- **55 %** Réfection routière
- **35 %** Aménagement de parcs
- **6 %** Protection des bâtiments
- **3 %** Mobilier urbain
- **1 %** Équipements informatiques



Programme réfection routière

Pour le réseau routier, la planification des travaux sera effectuée en assurant une coordination avec les différents services centraux impliqués.

En plus du programme de réfection routière, des travaux de réfection de rues locales, l'implantation de mesures d'apaisement de la circulation ainsi que la reconstruction de trottoirs et bordures de rues seront prévus en 2022.



Programme d'aménagement de parcs

Les consultations publiques tenues par l'arrondissement ont permis de définir les types d'aménagements à réaliser dans les parcs énumérés ci-dessous.

Parc Ahuntsic : finaliser les travaux pour le nouveau planchodrome (*skate-park*)

Parc des Hirondelles : exécution des travaux d'aménagement de l'aire de pique-nique, de détente et d'activités qui devraient être effectués pour la section Sauvé.

Parc Avila-Vidal : exécution des travaux de réaménagement de parc et des aires de jeux.

Parc d'Auteuil : réfection du terrain de balle et des travaux d'éclairage.

Parc Zotique-Racicot : exécution des travaux de réaménagement de parc et des aires de jeux.

Enfin, pour le parc Saint-Simon, des travaux d'aménagement de l'aire de pique-nique et de détente devraient également être complétés en 2022.

Programme d'aménagements de parcs (suite)

Afin de compléter le financement de ces projets, l'arrondissement pourra compter sur les sources de financement suivantes :

- Programme de rénovation et de verdissement des parcs locaux (PRVPL) : **678 653 \$**
- Programme d'installations sportives extérieures (PISE) : **3 084 806 \$**

Programme de protection de bâtiments

La réfection de la pataugeoire et l'amélioration des installations du parc Henri-Julien se termineront en 2022, pour laquelle une partie de la somme de **732 482 \$** est issue du Programme aquatique Montréal de la ville centre.



PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS

(en milliers de dollars)

Programmes	Arrondissement	Ville centre *	Total
Programme d'aménagement de parcs	2 531 \$	3 764 \$	6 295 \$
« Programme de dotation-installations sportives, communautaires et culturelles »	0 \$		0 \$
Programme d'achat de mobilier urbain	150 \$		150 \$
Programme de réfection routière	3 900 \$		3 900 \$
Programme de protection de bâtiments	470 \$	732 \$	1 202 \$
Programme d'achat équipements informatiques	62 \$		62 \$
TOTAL INVESTISSEMENTS PDI 2022	7 113 \$	4 496 \$	11 609 \$

* L'arrondissement utilisera les budgets disponibles provenant des différents programmes de la ville centre afin de maximiser les investissements dans ses infrastructures.

MERCI !